

12. Projet de mise aux normes de l'eau potable et des égouts – offre de services professionnels pour l'élaboration du plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que de la voirie de la municipalité;
13. Projet de mise aux normes de l'eau potable et des égouts – offre de services professionnels pour le suivi de la qualité de la désinfection de l'eau potable pour l'année 2015;
14. Projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir – présentation d'une demande d'aide au CLD dans le cadre du volet 1-municipalité;
15. Passif au titre des sites contaminés des terrains situés dans la municipalité des Bergeronnes (nouvelle norme du MAMOT) – offre de services professionnels pour la réalisation d'une évaluation environnementale de sites;
16. Entente avec le MCC relative au programme Aide aux initiatives de partenariat « Entente ciblée pour la gestion intégrée du patrimoine archéologique des Bergeronnes - présentation d'une demande de participation au programme – signataire autorisé sur l'entente;
17. Comité ZIP Côte-Nord – appui au projet de formation sur les habitats littoraux;
18. Correspondance et informations :
 - ATR Manicouagan – changement majeur au sein du Réseau d'accueil Manicouagan vs retrait de la municipalité de Tadoussac au réseau d'accueil,
 - Carrefour Action municipale et famille (CAMF) – reconnaissance accordée à la municipalité des Bergeronnes pour l'adoption d'une politique familiale;
 - Réseau québécois de villes et villages en santé – inscription à la Fête des voisins 2015;
 - Municipalité des Escoumins – appui à la municipalité de Pointe-Lebel dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec pour le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon;
19. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :
 - Odyssée artistique – demande de soutien financier pour la tenue de la 10^e édition du Festival de musique classique Haute-Côte-Nord;
 - Festival de la Baleine bleue – demande de commandite pour la tenue de la 2^e édition des courses d'accélération de motoneiges;
 - Comité 100^e anniversaire de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir – demande de commandite pour les célébrations du 100^e en 2015;
 - Croix-Rouge canadienne – renouvellement cotisation annuelle 2014-2015;
20. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
21. Période de questions;
22. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

15-01-1775 Nomination d'un président d'assemblée

CONSIDÉRANT l'absence du maire à cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE nommer le conseiller Charles Lessard à titre de président d'assemblée pour cette présente séance.

Le conseiller Charles Lessard constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

15-01-1776 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, avec la modification suivante :

- Retrait des points 12 et 15 décalant ainsi les autres points,
- Ajout à Varia, les points suivants :
 - Service incendie – recommandations au poste de pompier;
 - Randonnée de motoneige au Saguenay organisée par le Groupe de motoneigistes de la Côte-Nord « Les Bizounnes des prairies » les 7 et 8 février 2015 au profit de La Société canadienne du cancer du sein – demande de commandite

QUE l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

15-01-1777 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014, tel que présenté.

15-01-1778 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 9 décembre 2014

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 9 décembre 2014, tel que présenté.

Déclaration des intérêts pécuniaires des élus

Conformément à l'article 358 de la L.E.R.M., tous les membres du Conseil, à l'exception du maire, déposent une mise à jour de la déclaration d'intérêts pécuniaires.

Les déclarations sont archivées à la Municipalité.

15-01-1779 Dépôt de la liste des comptes de décembre 2014 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de décembre 2014

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **431 409,59 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

DÉPENSES MUNICIPALITÉ

LISTE DES COMPTES À PAYER 2014-12		
ACE - Louis-Philippe Lepage	Quincaillerie et outillage phase 2 camping	1 546.40 \$
ACE - Louis-Philippe Lepage	Quincaillerie et outillage phase 2 camping	1 842.32 \$
ACSIQ	Adhésion 2015 chef incendie	272.49 \$
Aréo-Feu	Équipement incendie	299.60 \$
ATR Manicouagan	Cotisation annuelle	762.28 \$
Brière architecte	Réfection Archéo Topo	5 125.19 \$
Charles Michaud	Aménagement phase 2	125.00 \$
Dessau	Test d'eau	2 127.04 \$
Distribution chlore Saguenay	Chlore	801.33 \$
Duchênes sport	Vêtement de sécurité	390.88 \$
Élise Guignard	Rapport d'audit TECQ	1 598.15 \$
Environnex	Test d'eau	316.71 \$
Équipements GMM inc.	Location photocopieur, adaptateur	193.19 \$
Fédération québécoise des municipalités	Frais transport	32.04 \$
G.L.M.R. (Bétons)	Aménagement camping phase II	931.55 \$

G.L.R.	Aliments et produits d'entretien	602.15 \$	
Gauthier Transport	Transport	109.27 \$	
Groupe-Conseil TDA	Réfection archéo	816.63 \$	
John Meunier	Chlore pour test d'eau	354.41 \$	
Laboratoires d'expertises	Expertise béton quai Pointe à John	5 442.03 \$	
Les Pétroles Paul Larouche	Huile à chauffage et essence tracteur	2 447.57 \$	
Lico Imprimeur	Projet du livre des Bergeronnes	12 474.79 \$	
Location Yvan Lessard	Aménagement camping phase II	33 046.70 \$	
Maison des bâtisseurs	Recommandation rénovations bâtiment SARP	495.00 \$	
Maltais et Ouellet	Entretien tracteur	611.17 \$	
PG Solutions	Contrat d'entretien accessité , contrat d'entretien pg contrat d'entretien JMAP	9 249.72 \$	
Pièces d'auto Deschênes	Aménagement phase 2	252.58 \$	
Plomberie Conrad Martel	Aménagement camping 2	1 491.69 \$	
Plomberie Octove Roy	Inspection 2 fournaies et ajustement bruleurs	450.73 \$	
Produits BCM Itée	Voirie et aménagement camping phase II	257.17 \$	
Produits sanitaires optimum	Projet archéo	622.32 \$	
S.R.V. (Constructions)	Voirie ,aménagement camping phase II ,toiture aréna, garage,	12 299.57 \$	
Service pause café mat inc.	Verre à café	94.22 \$	
Terrassement et Pavage SL	Réparation bris d'asphalte, réparation ponceau	8 209.22 \$	
Vip Kenwood	Télécommunication mensuelle	173.27 \$	
TOTAL:		105 864.38 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2014-12			
La Croix Bleue	Assurance collective	1 514.58 \$	4838
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part matière résiduelle	31 874.75 \$	4839
MRC de la Matapédia	Couteau équipement incendie intermunicipal	1 149.75 \$	4840
Johanne Maltais	Frais conciergerie	340.00 \$	4843
Luc Caron	Réclamation	253.77 \$	4844
Transport Larouche	Déneigement versement 2	17 216.34 \$	4845
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	420.00 \$	4860
Lynda Tremblay	Lumières de Noël	47.60 \$	4861
Joëlle Pierre	Déplacement	82.26 \$	4862
Pascal Gaudreault	Support télévision et cadeau	92.03 \$	4865
Louise Gauthier	Documents numérisés de BanQ projet du livre	277.54 \$	4866
Francis Bouchard	Déplacement	300.49 \$	4867
Corporation touristique des Bergeronnes	Contribution municipale taxe kiosque	1 533.70 \$	4869
Municipalité Tadoussac	Formation	180.00 \$	4871
Renaud Bouchard	Déplacement	280.00 \$	4872
Mélissa Gagnon	Déclaration annuelle Pointe-à-John	52.70 \$	4873
Enseigne aux quatre vents	Signalisation	13 519.68 \$	4874
Les Entreprises de construction OPCR	Réfection archéo	173 772.98 \$	4875
Atelier débosselage Chamberland	Bris voiture Catherine Hervieux	1 055.70 \$	4876
Antonin L'Heureux	Rémunération polyvalente	77.70 \$	4877
Francis Bouchard	Déplacement	26.10 \$	4878
Centre Archéo-Topo	Contribution municipale (remboursement)	4 000.00 \$	4879
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	240.00 \$	4881
FISA	Cotisation syndicale	133.89 \$	4882
MRC Haute-Côte-Nord	Mutations	32.00 \$	4883
Poste Canada	Timbres	97.73 \$	4920
Municipalité Tadoussac	Publicité semaine de la prévention et ordinateur	812.43 \$	4921
Pierre Ramaud	Livre de Bergeronnes	4 286.46 \$	4922
Poste Canada	Info municipal décembre	58.43 \$	4923
Les entreprises Carl Brassard	Entrée électrique boutique	13 797.00 \$	4927

	camping		
Poste Canada	Timbres	97.73 \$	4928
Poste Canada	Envoi vœux de Noël	58.43 \$	4929
Bersaco	Remboursement taxe crédit de revitalisation	1 054.41 \$	4930
Municipalité Tadoussac	Salaire préventionniste	3 363.22 \$	4931
Bell Canada	Télécommunication	133.71 \$	Accès D
Bell conférence	Télécommunication Quai Pointe à John	78.25 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Essence travaux publics et service incendie	637.56 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	456.57 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	3 395.11 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 177.56 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	7 827.14 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	10 181.69 \$	Accès D
Videotron	Télécommunication et internet	249.67 \$	Accès D
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	182.80 \$	Auto
Bell Mobilité	Cellulaire	184.90 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station chlore	208.12 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station pompage	265.29 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	1 051.72 \$	Auto
Standard Life	Cotisation RPA	1 480.96 \$	Auto
Standard Life	Cotisation RPA	1 530.90 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		304 141.35 \$	
TOTAL:		410 005.73 \$	

DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2014-12			
G.L.R.	Aliments et produits d'entretien	183.25 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Installation lumière table de poker (remboursement)	616.29 \$	
TOTAL:		799.54 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2014-12			
Mélissa Gagnon	verre, jus, ampoule	335.01 \$	4864
SAQ	alcool	669.43 \$	4870
SAQ	alcool	669.43 \$	4880
Alain Gauthier	DJ Bye bye 2014 (remboursement entré)	200.00 \$	4924
SAQ	alcool	3 170.63 \$	4925
Brasserie Labatt	bières	1 247.27 \$	Accès D
Brasserie Labatt	bières	14 132.20 \$	Accès D
Videotron	Télécommunication, câble	107.11 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct	73.24 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		20 604.32 \$	
TOTAL:		21 403.86 \$	

15-01-1780 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir et de la liste des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de décembre 2014, tels que mentionnés dans le rapport,

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de décembre 2014

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 1 852,59 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2014-12			
Groupe page Jaunes	Publicité	39.33 \$	
Papeterie Escoumins	Fourniture de bureau	96.53 \$	
Supérieur propane	Propane	4.70 \$	
TOTAL:		140.56 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2014-12			
J.M.B.R. (Rénovations)	entretien terrain	507.78 \$	371
Renaud Bouchard	bois chauffage	426.00 \$	372
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement frais bris de voiture sur le chantier	250.00 \$	373
Carte Corpo-rate	Fraite carte	3.09 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	324.84 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	138.13 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	62.19 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		1 712.03 \$	
TOTAL:		1 852.59 \$	

15-01-1781 Dépôt et présentation du document « Citation ou classement de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir »

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt et présentation du document « Citation ou classement de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir ».

Période de questions :

Aucune assistance

**15-01-1782 Adoption du règlement no. 2014-093 modifiant le
Règlement de zonage adopté sous le règlement numéro
2010-050 afin d'agrandir la zone 114-I à même la
zone 130-Co et d'y permettre une industrie liée à la
disposition des déchets et au recyclage**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a adopté, le *Règlement de zonage numéro 2010-050*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a modifié son plan d'urbanisme par l'adoption du règlement no. 2014-086 et qu'elle doit également modifier, par concordance, son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q. chap. A-19, modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite agrandir la zone 114-I à même la zone 130-Co ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite permettre, dans la zone 114-I, un usage du sous-groupe d'usages « Liée à la disposition des déchets et au recyclage » du groupe d'usages « Industrie »;

CONSIDÉRANT QUE les plans sous les numéros 1.1 (situation existante) et 1.2 (situation projetée) et l'extrait de grille de l'annexe 2, sont joints au présent projet de règlement pour en faire partie intégrante à toutes fins que de droits ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation a été donné lors de la séance ordinaire du 14 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 10 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a été tenue le 1er décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 8 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS AVOIR DONNÉ L'OPPORTUNITÉ À TOUT INTÉRESSÉ DE SE FAIRE ENTENDRE, AUCUN COMMENTAIRE N'ÉTANT ÉMIS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2014-093 et statue par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le plan de zonage est modifié en agrandissant la zone numéro 114-I à même une partie de la zone 130-Co qui est réduite d'autant. Le territoire concerné

est localisé au sud-est de la route 138, sur une partie des lots numéro 4 343 433 et 4 343 367 du cadastre du Québec.

La délimitation actuelle de la zone 114-I et l'agrandissement projeté peuvent être visualisés sur les cartes numéro 1.1 et 1.2 de l'annexe 1.

ARTICLE 3

La grille des spécifications est modifiée en ajoutant un point à la ligne correspondant au sous-groupe d'usage « Lié à la disposition des déchets et au recyclage » du groupe d'usages « Industrie », dans la case correspondant à la colonne de la zone 114-I.

La grille des spécifications modifiée peut être visualisée à l'annexe 2.

ARTICLE 4

Le présent règlement abroge, à toute fin que de droits, le règlement no. 2014-087 modifiant le *Règlement de zonage adopté sous le règlement numéro 2010-050 afin d'agrandir la zone 114-I à même la zone 130-Co.*

ARTICLE 5

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

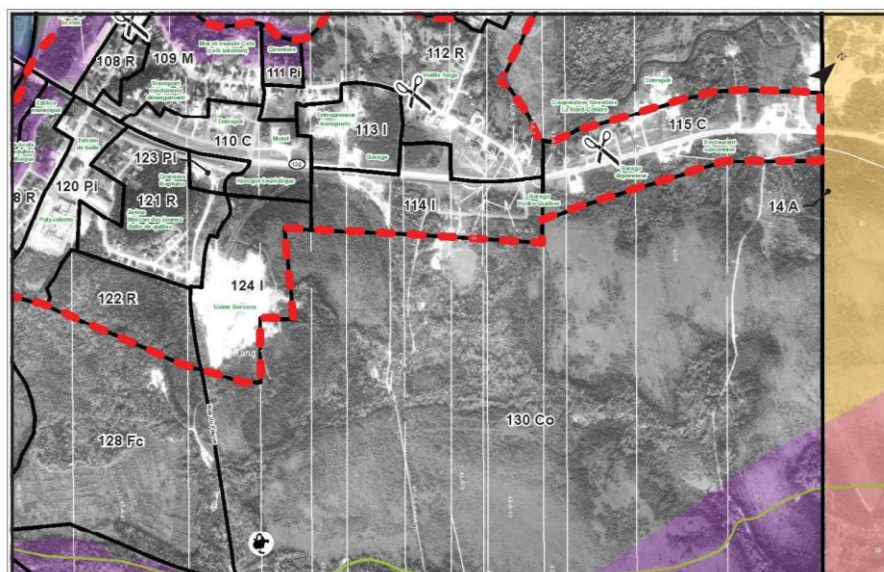
ADOPTÉ AUX BERGERONNES
CE 12e jour de janvier 2015

Charles Lessard
Président d'assemblée

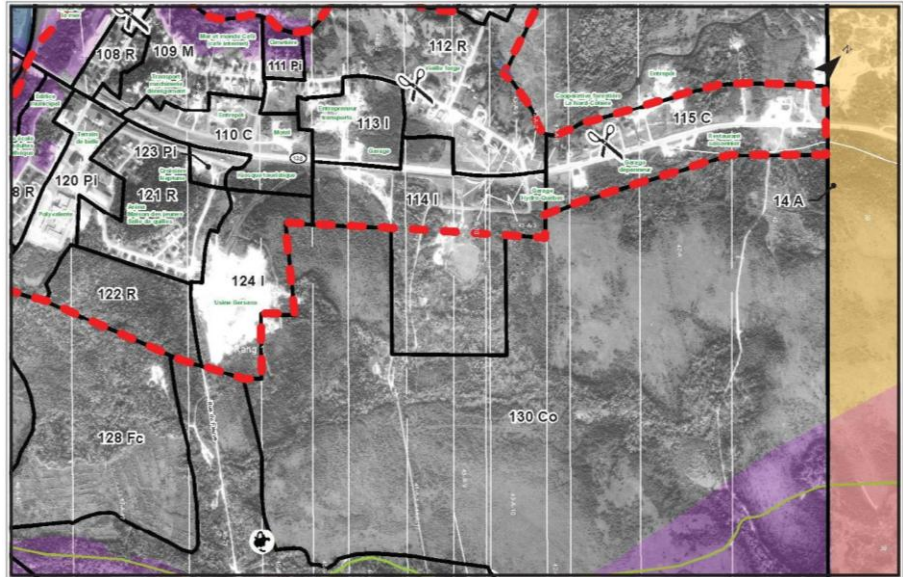
Lynda Tremblay
directrice générale
et secrétaire-trésorière

ANNEXE 1

Plan 1.1 – situation actuelle



Plan 1.2 – situation projetée



ANNEXE 2

Extrait de la grille de spécification

USAGES GROUPE ET SOUS-GROUPE	ZONES						
	114 I	115 C	116 R	117 Co	118 R	119 P	120 P
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							

15-01-1783 Service incendie - adoption du rapport d'activité annuelle 2013 (modifié) prévu au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque de la MRC de la Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE dans l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques de la MRC de la Haute-Côte-Nord, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie doit être produit;

CONSIDÉRANT QUE le dernier rapport d'activité annuel 2013 déposé à la séance ordinaire du 14 octobre 2014 (rés. 14-10-1710) a été modifié et que le conseil en a pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le rapport annuel d'activité 2013 en matière de sécurité incendie conformément aux actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque, tel que modifié par le service incendie des Bergeronnes et que celui-ci soit transmis à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

15-01-1784 Projet de mise aux normes de l'eau potable et des égouts – offre de services professionnels pour le suivi de la qualité de la désinfection de l'eau potable pour l'année 2015
(article 53.0.1 du « Règlement sur la qualité de l'eau potable » (RQEP))

CONSIDÉRANT le projet de mise aux normes de l'eau potable et des égouts en cours;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres de services sur invitation pour le suivi de la qualité de la désinfection de l'eau potable pour l'année 2015, ce conformément aux prescriptions de l'article 53.0.1 du « Règlement sur la qualité de l'eau potable » (RQEP);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions dans les délais prescrits, soit :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT PAR TRIMESTRE (taxes exclues)
Dessau (Québec)	1 850 \$
Assaini Conseil (Baie-Comeau)	630, \$ 880 \$ (pour le 1 ^{er} rapport)

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions ont été analysées et jugées conformes;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme et que la soumission déposée par Assaini Conseil est la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité octroie le mandat de réalisation du rapport trimestriel selon l'art. 53.0.1 du RQEP sur la qualité de désinfection à la firme Assaini Conseil au montant de 630, \$, taxes en sus, à l'exception du 1^{er} rapport qui s'effectuera au montant de 880, \$, taxes en sus;

D'autoriser la trésorerie à effectuer le paiement pour ce mandat et à imputer la somme à même le budget de fonctionnement de la municipalité.

15-01-1785 Projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir – présentation d'une demande d'aide au CLD dans le cadre du volet 1- municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes, propriétaire du Camping Bon-Désir, désire faire une demande d'aide financière au CLD dans le cadre du volet 1- municipalité pour l'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au Camping Bon-Désir dans le but d'offrir des services de qualité et répondre davantage aux besoins de la clientèle pour conserver sa cote de popularité, être compétitif sur le marché, maintenir ses emplois et le maintien de ses infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE par la réalisation de ce projet, la municipalité prévoit accroître la durée du séjour des visiteurs;

CONSIDÉRANT QU'un montage financier a été réalisé à cet effet au montant de 101 000, \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans le cadre du volet 1 – municipalité du programme géré par le CLD;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité présente le projet d'aménagement d'équipements récréatifs et d'infrastructures au CLD dans le cadre du volet 1 – municipalité,

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

15-01-1786 Entente avec le MCC relative au programme Aide aux initiatives de partenariat « Entente ciblée pour la gestion intégrée du patrimoine archéologique des Bergeronnes - présentation d'une demande de participation au programme – signataire autorisé sur l'entente

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes désire assurer une gestion intégrée de son patrimoine archéologique pour les raisons suivantes :

- présence de 3 sites archéologiques classés sur son territoire ainsi qu'une vingtaine d'autres sites inventoriés,
- présence d'un centre d'interprétation spécialisé en archéologie,
- présence d'un secteur à fort potentiel archéologique en voie de développement, soit celui de la Pointe-à-John,

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Culture et des Communications propose un soutien au développement de la culture par son programme d'Aide aux initiatives de partenariat;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, une entente ciblée doit être conclue entre les parties;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente est déposé au conseil et qu'il en est satisfait;

CONSIDÉRANT QU'à une rencontre préalable avec le Conseil, le Ministère a confirmé sa contribution financière pour un montant maximum de 20 000, \$ dans ce programme sur 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'engager financièrement dans les objectifs qu'elle poursuit pour favoriser le développement de son patrimoine archéologique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité présente une demande de participation au programme Aide aux initiatives de partenariat du Ministère de la Culture et des Communications,

QUE la municipalité approuve l'entente à intervenir avec le MCC « Entente ciblée pour assurer une gestion intégrée du patrimoine archéologique des Bergeronnes »,

QUE la municipalité s'engager à verser un montant maximum de 15 000, \$ dans le projet;

QUE la municipalité autorise la directrice générale, Mme Lynda Tremblay, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

15-01-1787 Comité ZIP Côte-Nord – appui au projet de formation sur les habitats littoraux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, du comité ZIP Côte-Nord, une offre de formation sur les habitats littoraux d'importance;

CONSIDÉRANT QUE le conseil partage les objectifs du comité de faire découvrir les habitats littoraux jugés d'intérêt particulier sur le territoire de chacune des municipalités visés, soit de Sacré-Cœur à Baie-Trinité;

CONSIDÉRANT QUE la formation permettra aux représentants municipaux de mieux protéger et mettre en valeur les habitats d'importance sur le territoire de la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit verser une contribution en biens et services à une valeur approximative de 550, \$ qui se résumerait à :

- Transmettre une confirmation de la participation municipale dans le projet,

- Échanger de l'information et valider les données recueillies par le comité ZIP,
- Former 3 employés et/ou élus municipaux,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte de contribuer en biens et services à une valeur approximative de 550, \$ pour la formation sur les habitats littoraux d'importance sur le territoire de la Côte-Nord.

Correspondance et informations :

- ATR Manicouagan – changement majeur au sein du Réseau d'accueil Manicouagan vs retrait de la municipalité de Tadoussac au réseau d'accueil,
- Carrefour Action municipale et famille (CAMF) – reconnaissance accordée à la municipalité des Bergeronnes pour l'adoption d'une politique familiale;
- Réseau québécois de villes et villages en santé – inscription à la Fête des voisins 2015;
- Municipalité des Escoumins – appui à la municipalité de Pointe-Lebel dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec pour le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon;

Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :

15-01-1788 Odysée artistique – demande de soutien financier pour la tenue de la 10^e édition du Festival de musique classique Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu de l'Odysée artistique une demande de soutien financier pour la tenue de son spécial 10^e anniversaire du Festival de la musique classique Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, a décidé pour 2015, de diminuer de façon significative, le budget des commandites aux organismes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE participer pour un montant de 2 000, \$ pour la tenue de la 10^e édition du Festival de musique classique Haute-Côte-Nord.

15-01-1789 Festival de la Baleine bleue – demande de commandite pour la tenue de la 2^e édition des courses d'accélération de motoneiges

CONSIDÉRANT la demande de commandite formulée par le comité du Festival de la Baleine bleue pour la tenue de la 2^e édition des courses d'accélération de motoneige le 14 mars 2015 dans le but de financer le festival 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil acquiesce à la demande du comité du Festival de la Baleine bleue pour l'utilisation des services municipaux suivants pour la tenue de l'activité de financement du festival 2015:

- a) l'utilisation de la piste d'atterrissage le jour de l'événement,
- b) la collaboration des pompiers pour assurer la sécurité le jour de l'événement,
- c) l'utilisation des équipements de radios des pompiers et de la municipalité pour assurer le bon fonctionnement le jour de l'événement,
- d) l'utilisation de la salle de quilles pour un souper/soirée lors de la remise de prix dont 50 % des profits nets seront versés au comité.

15-01-1790 Comité 100^e anniversaire de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir – demande de commandite pour les célébrations du 100^e en 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité apporte sa contribution en bien et services lors des événements créés à l'occasion du 100^e anniversaire de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir, comme par exemple :

- Utilisation de la grande salle de la polyvalente à titre gratuit,
- Offrir le vin d'honneur pour la fête des couples pour un montant maximum de 500, \$,
- Participation au livret de messe, etc., laquelle participation ou autres besoins devront faire l'objet d'une approbation du conseil au préalable.

15-01-1791 Croix-Rouge canadienne – renouvellement cotisation annuelle 2014-2015

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE renouveler la contribution annuelle 2014-2015 de 150, \$ à la Croix-Rouge canadienne pour le maintien et la formation des équipes d'intervention du services aux sinistrés.

VARIA :

15-01-1792 Randonnée de motoneige au Saguenay organisée par le Groupe de motoneigistes de la Côte-Nord « Les Bizounnes des prairies » les 7 et 8 février 2015 au profit de La Société canadienne du cancer du sein – demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard

APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE verser un montant de 50, \$ au Groupe de motoneigistes de la Côte-Nord « Les Bizounnes des prairies » dans le cadre d'une randonnée de motoneige au Saguenay organisée les 7 et 8 février 2015 au profit de La Société canadienne du cancer du sein.

15-01-1793 Service incendie des Bergeronnes – recommandation au poste de pompier

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie des Bergeronnes a reçu une candidature au poste de pompier et a transmis sa recommandation pour approbation du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter, tel que recommandé par le service d'incendie des Bergeronnes, la candidature de M. Christian-Bernard Oyourou au poste de pompier de la brigade de pompiers des Bergeronnes.

Période de questions :

Aucune assistance

15-01-1794 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le président d'assemblée, le conseiller Charles Lessard déclare la séance close à 19h43.

Charles Lessard
Conseiller
Président d'assemblée
pour cette séance ordinaire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Charles Lessard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.